

# LES CATÉGORIES DE DROITS HUMAINS

<p><b>THÉMATIQUES / ARTICLES DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME CONCERNÉS</b></p> <p>Tous les articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme</p>	<p><b>OBJECTIFS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Découvrir la Déclaration universelle des droits de l'homme et son application dans la vie quotidienne.</li> <li>• Savoir lire et comprendre des articles, et les replacer dans un contexte lié aux droits humains</li> <li>• Acquérir un sens critique envers les récits journalistiques et les médias</li> </ul>	<p><b>MÉTHODOLOGIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail en sous-groupes</li> <li>• Recherche</li> <li>• Analyse d'articles de presse</li> </ul>
<p><b>COMPÉTENCES D'EPC DÉVELOPPÉES</b></p> <p>Primaire et premier cycle du secondaire : 2.1, 2.2, .3, 3.1, 3.2, 5.1, 5.2, 7.1, 7.2, 8.1, 9.1, 9.2, 9.3. Compétences terminales deuxième cycle du secondaire : 2.1.1, 2.1.5, 2.2.3, 2.2.5, 2.2.6.</p>		
<p><b>NIVEAU</b></p> <p>3e, 4e cycle primaire/ 1er, 2e degré secondaire</p>	<p><b>MATÉRIEL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 exemplaire par groupe de la Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée (<a href="http://www.amnesty.be/dudhjeunes">www.amnesty.be/dudhjeunes</a>)</li> <li>• Triangles à photocopier en plusieurs exemplaires (1 exemplaire par groupe) (cf. annexes/ documents de l'activité)</li> </ul>	
<p><b>COMPLEXITÉ</b></p> <p>Niveau 2</p>		
<p><b>DURÉE</b></p> <p>30 minutes</p>		

## DÉROULEMENT

### ÉTAPE 1 - En sous-groupes

- Diviser les élèves en groupes de quatre et distribuer à chaque groupe une copie de la Déclaration universelle des droits de l'homme simplifiée et un exemplaire du triangle.
- Demander aux élèves de découper les 30 articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme sous forme de bandelettes et leur demander de répartir leurs bandelettes en trois piles et de les placer sur la partie du triangle appropriée, selon ce à quoi servent les droits en question :
  - garantir la sécurité ;
  - satisfaire les besoins ;
  - permettre de participer ;
 ou en fonction des générations de droits :
  - **droits de la première génération** : les droits civils et politiques. Issus du siècle des Lumières, ils sont fondés sur l'idée de liberté individuelle (liberté d'opinion, de presse, d'association, de religion, etc.) ;

- **droits de la deuxième génération** : les droits économiques, sociaux et culturels. Ce sont les droits fondés sur l'idée de l'égalité (droit au travail, à la sécurité sociale, à un logement décent, à l'aide sociale, à la santé, à la culture, à l'éducation) ;
- **droits de la troisième génération** : ces droits sont fondés sur l'idée de solidarité et impliquent des obligations d'agir pour l'ensemble de la communauté internationale (droit à la paix, droit au développement, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, droit à un environnement sain, respect du patrimoine de l'humanité, etc.). Tous ces droits ne figurent pas dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, mais ont été codifiés dans d'autres conventions internationales.
- Demander à chaque groupe de désigner un porte-parole qui sera chargé d'exposer ensuite les choix du groupe devant l'ensemble de la classe.

## ÉTAPE 2 - Mise en commun

- Énoncer une après l'autre les catégories mentionnées ci-dessus et demander à chaque groupe, pour chaque catégorie, d'exposer ses choix par le biais des porte-paroles.
- Pour conclure le débat, poser les questions suivantes.  
*Quels sont les articles pour lesquels cet exercice de classification s'est avéré le plus difficile ? Pourquoi ?  
Tous les groupes ont-ils été confrontés au même problème ?*

## VARIANTE

- Écrire au tableau les catégories mentionnées ci-dessus et séparer la salle en trois zones correspondant aux catégories (générations des droits ou utilité des droits).
- Citer un article de la Déclaration universelle des droits de l'homme et demander aux élèves de courir se placer dans la zone correspondante selon eux au droit cité.
- Une fois l'exercice terminé, souligner qu'il existe de nombreuses manières de classer les droits humains. L'utilisation de ces trois catégories en est une, assez courante. Rappeler cependant que même si l'on peut classer les droits humains par catégories, tous les droits humains ont la même importance. Personne ne peut décider que certains droits importent plus que d'autres (ils sont indivisibles). Ils sont également tous interdépendants, liés les uns aux autres, c'est-à-dire que la réalisation d'un droit humain contribue à l'exercice d'autres droits humains. Ainsi, si un droit humain n'est pas respecté, une ribambelle d'autres droits humains ne le seront pas non plus.

## Action

Il est possible de terminer cette activité en expliquant la situation d'un prisonnier d'opinion ou d'un défenseur des droits humains menacé soutenu par Amnesty International et en proposant aux élèves de faire un dessin ou d'écrire un message de soutien à cette personne. Des cartes postales à adresser à des individus en danger dont les droits humains ont été bafoués peuvent être commandées gratuitement auprès du programme jeunesse d'Amnesty International Belgique francophone. Pour connaître les propositions d'actions en cours du programme jeunesse et commander le matériel lié à ces actions, rendez-vous sur :

[www.amnesty.be/inscriptions](http://www.amnesty.be/inscriptions)

## Infos utiles

- Pour télécharger la Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée ou la commander (affiche de la Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée ou passeport des droits humains contenant la version intégrale de la Déclaration universelle des droits de l'homme) : [www.amnesty.be/dudhjeunes](http://www.amnesty.be/dudhjeunes)
- Pour vous aider à préparer au mieux cette activité, nous vous conseillons de consulter au préalable notre dossier pédagogique *Regards sur Amnesty International et les droits humains* ([www.amnesty.be/dossierspedagogiques](http://www.amnesty.be/dossierspedagogiques)) ainsi que nos documents d'approfondissement sur les grands principes fondamentaux qui traversent toute la Déclaration universelle des droits de l'homme ([www.amnesty.be/plateforme](http://www.amnesty.be/plateforme)).

## ANNEXES / DOCUMENTS DE L'ACTIVITÉ

### TRIANGLES À PHOTOCOPIER OU À DESSINER EN FORMAT A3



